

**Année 2019**  
**Séance du 10 avril 2019**

**N°06**

**Objet : Subvention 2019 à  
l'association Foire de la  
Lavande et avenant n° 1 à la  
convention d'objectifs entre  
Provence Alpes Agglomération  
et l'association Foire de la  
Lavande**

**EXTRAIT**

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
D'AGGLOMERATION**

2019-134

L'an deux mille dix-neuf et le dix du mois d'avril à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le deux du mois d'avril 2019, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

**Est nommé secrétaire de séance : Michel BLANC**

**Etaient présents :**

AUBERT Serge (jusqu'au rapport n° 28), AUZET Eric, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Bernard, BARTOLINI Jean-Louis (jusqu'au rapport n° 28), , BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BLOT Michel, BONNET Brigitte (jusqu'au rapport n° 30), BONZI Maryse , BREMOND Danièle, BRUN Patricia, CASA Chantal, CAZERES Benoit, DEORSOLA Jean Paul, DOMENGE Eliane, ESMIOL Gérard, EYMARD Max, FERAUD Maryline, FIAERT Claude, FIGUIERE Delphine, FONTAINE Sonia GRANET BRUNELLO Patricia, HERMITTE Francis, ISOARD Roger (jusqu'au rapport n° 18), JULIEN Jacques, LE CORRE Thibault, LEDEY Olivier, LEJOSNE Patrick, MAGAUD Marie José, MALDONADO Jean Paul, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, MAZAL Ambroise (à partir du rapport n° 2), OGGERO BAKRI Céline, ORSINI Philippe (à partir du rapport n° 6), PAUL Gérard, PAUL Gilles, PAYAN Claude (jusqu'au rapport n° 25), POULEAU Philippe, REBOUL Childéric, REINAUDO Gilbert, REINAUDO Patrick, SEVENIER Jean, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, THONATTE Lionel (jusqu'au rapport n°27), TRABUC Nicolas, URQUIZAR Danièle, VILLARD René, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

**Etait appelé :**

ACCIAI Bruno a donné pouvoir à BECCARIA Lilyane

**Etaient représentés :**

AILHAUD Régine a donné pouvoir à BONNET Brigitte  
AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques  
AILLAUD Sylvie a donné pouvoir à MAZAL Ambroise  
AYMES Bernard a donné pouvoir à BARTOLINI Jean Louis  
BAUDOU MAUREL Marie Anne a donné pouvoir à THONATTE Lionel  
BONNET Martine a donné pouvoir à LE CORRE Thibaut  
CHATARD Gilles a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick  
COMBE Gérard a donné pouvoir à FIGUIERE Delphine  
COSSERAT Sandrine a donné pouvoir à MALDONADO Jean Paul  
FLORES Sylvain a donné pouvoir à PAUL Gilles  
NICOLASI Philip a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia  
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy  
PRIMITERRA Geneviève a donné pouvoir à ESMIOL Gérard  
VILLARON Bruno a donné pouvoir à BLANC Michel  
ORSINI Philippe a donné pouvoir à BREMOND Danièle (jusqu'au rapport n° 5)

**Etaient excusés :**

AUZET Guy  
BALIQUE François  
BOURJAC Jean Marie  
CAREL Serge  
DE VALCKENAERE Gilles  
GRAVIERE Remy

MUNOZ MALDONADO Julien  
PELESTOR Michel  
ROCHAT Jacques  
RONDEAU Daniel  
TONELLI Corinne

**REÇU EN PREFECTURE**

**le 12/04/2019**

Agglomération Provence Alpes Agglomération  
70\_DE-004-200067437-20190410-06\_10042019

**Monsieur Francis HERMITTE, rapporteur, expose ce qui suit :**

L'association Foire de la Lavande organise chaque année une animation estivale qui présente un intérêt économique et touristique certain pour notre territoire.

Par délibération du 5 avril 2018, le conseil a attribué une subvention de 55 000 € à l'association pour l'année 2018 et a approuvé une convention d'objectifs pluriannuelle pour les années 2018, 2019, 2020 avec l'association.

Il vous est proposé d'attribuer pour l'année 2019 une subvention de 65 000 € à l'association Foire de la Lavande.

La modification du montant de la subvention accordée doit être portée au sein de la convention d'objectifs, dont l'article 3 définit le montant.

Il vous est proposé :

- D'attribuer une subvention de 65 000 € à l'association Foire de la Lavande pour l'année 2019,
- D'autoriser Madame la Présidente ou son représentant à signer le premier avenant à la convention d'objectifs jointe en annexe,
- De dire que les crédits seront inscrits au budget 2019.

#### LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après délibération

A la majorité pour 1 abstention (M. Bernard TEYSSIER ne prend pas part au vote)

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme  
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



REÇU EN PREFECTURE

le 12/04/2018

Application agréée E-Logiciel.com

70\_DE-004-200067437-20180410-06\_18042018